

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

N° 6, 25 octobre 2017

LES BIOPESTICIDES HOMOLOGUÉS EN PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

Qu'est-ce qu'un biopesticide?

Le présent bulletin d'information regroupe de l'information sur les produits de phytoprotection répondant à la définition employée par [SAgE pesticides](#) :

Les biopesticides forment un sous-groupe des produits à risque réduit. Ils peuvent être composés d'agents microbiens*, de phéromones ou d'autres substances** acceptées à titre de biopesticides par l'[Agence américaine pour la protection de l'environnement \(EPA\)](#).

* Produits antiparasitaires composés soit de microorganismes trouvés à l'état naturel ou génétiquement modifiés.

** Composés sémi-chimiques ou de substances biochimiques.

Attention : l'expression « biopesticide » utilisée dans ce document ne signifie pas que les produits sont nécessairement autorisés en production biologique. Pour savoir si un produit est autorisé en production biologique, vous devez consulter votre organisme de certification.



©IQDHO

Nouveaux produits


Les biopesticides suivants ont été homologués durant l'année 2017 :

Biofongicides :

- **Botector** (*Aureobasidium pullulans*) : homologué contre *Botrytis cinerea* sur une liste de plantes ornementales ainsi que sur d'autres cultures.
- **Fongicide WDG** (sel de zinc de la polyoxine D) : homologué contre *Botrytis cinerea* sur les plantes ornementales cultivées à l'extérieur ainsi que sur d'autres cultures.
- **Vegol Huile de culture** (Huile de canola) : homologué contre le blanc sur une liste de plantes ornementales ainsi que sur d'autres cultures. Ce produit est aussi un bio-insecticide.

Bio-insecticide :

- **Vegol Huile de culture** (Huile de canola) : homologué contre les cochenilles, psylles, pucerons, tétranyques et certains autres ravageurs sur une liste de plantes ornementales ainsi que sur d'autres cultures. Ce produit est aussi un biofongicide.

 Les produits qui sont apparus sur le marché durant l'année 2017 ont été identifiés dans le tableau par un fond vert à la case « Nom commercial ».

Comment consulter ces tableaux ?

Le **Tableau 1** présente les biofongicides homologués dans les cultures de pépinières ornementales. Le **Tableau 2** présente les bio-insecticides (incluant les acaricides et molluscicides). Le **Tableau 3** présente les nématodes entomophages, organismes bénéfiques qui ne sont pas soumis aux réglementations relatives aux pesticides.

Chaque ligne permet de consulter les caractéristiques d'un produit commercial.

Cultures :

- Certaines étiquettes listent des espèces ornementales spécifiques sur lesquelles on peut appliquer le produit : un point rouge apparaît alors sous cette rubrique ainsi que sous les ravageurs, champignons et bactéries pour lesquels le produit est homologué.
- Si le produit est permis sur les plantes ornementales en général, un point vert apparaît sous cette rubrique et sous la rubrique des ravageurs et agents pathogènes.

Santé et environnement :

Pour chacun des produits, les IRS et IRE sont indiqués (indices de risque pour la santé et l'environnement). Ces indices ont été calculés pour un emploi par pulvérisation foliaire en pépinière. Plus ces indices sont élevés et plus le risque est grand.

Notes :

Des chiffres (exposants) ont été placés à divers endroits où plus de précision était requise. Portez une attention aux informations complémentaires qui s'y réfèrent en bas de tableau.

Mises en garde

La rotation entre produits de groupes différents est fortement recommandée pour retarder d'éventuels problèmes de résistance. Avant d'utiliser un pesticide, vous devez consulter l'étiquette du produit. Selon la loi, vous devez employer que des produits homologués sur vos cultures et ces produits doivent toujours être utilisés en conformité avec l'étiquette fournie. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Sources d'informations complémentaires à consulter

Le site [IRIS phytoprotection](#) propose une banque de photos d'ennemis des cultures.

Le site [SAGÉ pesticides](#) permet de choisir les pesticides en fonction de leur risque pour la santé et l'environnement.

Collaborations

Alain Cécyre, agr., Directeur des ventes chez Plant Products

Claude Dubois, agr., Directeur développement de produits et services techniques chez AEF Global

Sylvie Bienvenue, Centre agricole Bienvenue

Roland Joannin, dta, Conseiller, Club agroenvironnemental Agropomme

Source des photos : IQDHO

Ce bulletin d'information a été rédigé par Marie-Édith Tousignant, agr. et relu par Nicolas Authier, agr. et Nathalie Roullé, biol. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les [avertisseurs du réseau Pépinières ornementales](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.